

République Française
Département de la Loire
Arrondissement de ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du 25 mars 2025

Date de la convocation: 20 mars 2025

Membres en exercice : 11

Le 25 mars 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Franck BLANC.

Présents : 6

Votes exprimés : 7

Votes "Pour" : 7

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Présents : Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN

Représenté : Romain CHABRE représenté par William GEORGES

Excusés : Patrice ESPINASSE, Marie-Ange FOLLIOU, Gérard PEREZ

Absente : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : William GEORGES

DE_20250325_01

Budget principal - Approbation du Compte Financier Unique 2024 et Affectation des Résultats

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00 €	126 126,20 €	130 610,52 €	0,00 €	130 610,52 €	126 126,20 €
Opérations exercice	247 974,35 €	422 202,86 €	811 060,33 €	917 386,84 €	1 059 034,68 €	1 339 589,70 €
TOTAUX	247 974,35 €	548 329,06 €	941 670,85 €	917 386,84 €	1 189 645,20 €	1 465 715,90 €
Résultat de clôture		300 354,71 €	24 284,01 €			276 070,70 €
Restes à réaliser					0,00 €	139 182,70 €
Besoin / excédent de financement total						415 253,40 €
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						244 719,20 €

Date de transmission de l'acte: 27/03/2025

Date de réception de l'AR: 27/03/2025

042-214201162-DE_20250325_01-DE

A G E D I

M. ESPINASSE Patrice, Maire, se retire après sa présentation et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, réuni et présidé par M. BLANC Franck, après en avoir délibéré, par 7 voix "Pour",

- ***APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du budget principal ainsi présenté ;***
- ***DECIDE d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :***

<i>Compte 1068 (recette d'investissement)</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)</i>	<i>300 354,71 €</i>
<i>Compte 001 (déficit d'investissement reporté)</i>	<i>24 284,01 €</i>

- ***DONNE POUVOIR au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.***

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, William GEORGES